



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TOULON

**Bureau des Commissions
Municipales**

Tél. 04 94 36 30 81
Fax. 04 94 36 86 53

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex
www.toulon.com

08/AR42

*Visa de M. CAVANNA
Adjoint au Maire*

*Visa de M. TEOBALDI
Directeur Général des Services*

DESIGNATION DE Monsieur Robert CAVANNA, 2ème ADJOINT AU MAIRE EN QUALITE DE REFERENT DE LA COMMUNE DE TOULON EN MATIERE D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DES QUESTIONS RELATIVES A LA REUTILISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES

Hubert FALCO, Maire de TOULON, Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire,
VU le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-18,
VU l'élection des conseillers municipaux du 9 mars 2008,
VU le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 14 mars 2008 au cours
de laquelle il a été procédé à l'installation des Membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à
l'élection du Maire, des Adjointes au Maire et des Adjointes chargés respectivement de secteurs,
VU la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée portant diverses mesures d'amélioration des
relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social
et fiscal,
VU l'ordonnance n° 2005-650 du 6 juin 2005 relative à la liberté d'accès aux documents
administratifs et à la réutilisation d'informations publiques,
VU le décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 relatif à la liberté d'accès aux documents
administratifs et à la réutilisation d'informations publiques,
VU notre arrêté 08/AR16 en date du 18 mars 2008 donnant délégation de fonctions à
Monsieur Robert CAVANNA, 2^{ème} Adjoint au Maire, dans le domaine **Affaires Juridiques** et
lui accordant délégation de signature pour divers actes et documents relatifs à ce domaine,
ATTENDU qu'il convient de désigner un élu référent de la Commune de Toulon en matière
d'accès aux documents administratifs et questions relatives à la réutilisation des informations
publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Robert CAVANNA, 2^{ème} Adjoint au Maire, est désigné en qualité **d'élus référent**
de la Commune de Toulon en matière d'accès aux documents administratifs et des questions
relatives à la réutilisation des informations publiques.

ARTICLE 2 :

Madame Vanessa TORRELLI, Attachée Territoriale au service du Contentieux de la Ville de Toulon, est désignée en qualité de **réfèrent administratif de la commune de Toulon** en matière d'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

ARTICLE 3 :

Une notification du présent arrêté sera adressée à l'Adjoint et au réfèrent administratif désignés aux articles 1 et 2.

ARTICLE 4 :

Une ampliation du présent arrêté sera transmise, dans les quinze jours, à Monsieur le Président de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (C.A.D.A.).

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera affiché, notifié et publié au recueil des actes administratifs des arrêtés municipaux.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon, est chargé de la notification, de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 25 mars 2008

Hubert FALCO
Maire de Toulon



Direction Générale des Services



 **Accusé réception préfecture** Toulon**Accusé de réception**

Objet de l'acte:	Désignation de Monsieur Robert CAVANNA, 2ème Adjoint qualité de référent de la commune de Toulon en matière documents administratifs et des questions relatives à la des informations publiques
Date de création de l'acte:	27/03/2008
Date de réception de l'accusé de réception:	28/03/2008
Numéro de l'acte:	08AR42
Identifiant unique de l'acte:	083-218301372-20080325-08AR42-AR
Date de décision:	25/03/2008
Acte transmis par:	Marie Jose PUMENT
Nature de l'acte:	Arrêtés réglementaires
Matière de l'acte:	Institutions et vie politique Délégations de signature
Dernière date de modification de la classification en sous-matière de la préfecture:	31/12/2010